

MALI

Le ministre de la Défense tué dans une vague d'attaques

■ L'Azawad annonce un accord avec les Russes pour leur retrait de Kidal

Le Mouvement de libération de l'Azawad a annoncé, dimanche, la conclusion d'un accord prévoyant le retrait des soldats russes appartenant au «Corps d'Afrique» de la ville de Kidal, dans le nord du Mali, dont il affirme désormais contrôler totalement la zone.

Un responsable du mouvement a indiqué qu'un accord a été trouvé permettant à l'armée et à ses alliés du Corps d'Afrique de quitter le camp numéro 2, où ils étaient retranchés depuis deux jours. Il a ajouté que la ville de Kidal est désormais entièrement sous leur contrôle.

P11



UN VICE-CONSUL ET UN EMPLOYÉ DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE SUSPENDUS

Soupçons de trafic de visas au consulat d'Espagne en Algérie

P3

CONTRIBUTION

Les enjeux miniers en Afrique, partir seul ou en groupe

P11

GYMNASTIQUE

L'Algérie domine les Championnats d'Afrique 2026 à Yaoundé

P9

SYSTEME NATIONAL DES MEDICAMENTS ET DES VACCINS

L'avancement de l'atelier d'auto-évaluation examiné

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wasim Goudri, a reçu, hier, à Alger le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Fanuel Habimana. La rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de l'atelier d'auto-évaluation du système national en vigueur dans le domaine des médicaments et des vaccins, selon un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à atteindre le niveau de maturité 3 dans le cadre de cet atelier, le professeur Abdelhakim Boudis a été chargé de suivre le déroulement des travaux. Cet atelier regroupe des acteurs issus de plusieurs secteurs ministériels et d'organismes nationaux, notamment les secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la santé, ainsi que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, l'Institut Pasteur d'Algérie, le Centre national de pharmacovigilance des médicaments et des dispositifs médicaux, le Commissariat à l'énergie atomique et l'Agence nationale du sang.

À cette même occasion, il a été convenu que le mois de septembre sera la date fixée pour l'achèvement des travaux de la commission et la réalisation de l'évaluation finale en vue d'obtenir la certification de maturité 3 (ML3), a ajouté la même source.

R.N

IMPORTATION DE MEDICAMENTS

L'Algérie gèle l'octroi de nouveaux agréments

L'Algérie a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'octroi de nouveaux agréments aux opérateurs souhaitant exercer dans l'importation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux. La mesure a été annoncée jeudi 23 avril par le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Dans un communiqué, le ministère précise qu'il est désormais décidé de « suspendre la réception de nouveaux dossiers de demandes d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation de produits pharmaceutiques et/ou de dispositifs médicaux, et ce jusqu'à nouvel ordre ».

Aucune précision officielle n'a été apportée quant aux motivations de cette décision. Celle-ci intervient toutefois dans un contexte de tension sur le marché du médicament, marqué par des difficultés d'approvisionnement signalées dans plusieurs spécialités.

Cette mesure survient environ deux semaines après un avertissement ferme adressé aux importateurs et fabricants de produits pharmaceutiques. Le ministère les avait alors accusés d'être en partie responsables des perturbations constatées dans la disponibilité de certains médicaments sur le marché national.

Selon les conclusions d'une enquête interne, les produits concernés par les tensions « restent disponibles au sein des stocks détenus par les établissements d'importation, de fabrication ou de distribution en gros », mais ne seraient pas suffisamment mis à disposition du marché.

Dans ce cadre, les autorités avaient donné un délai allant de 48 heures à cinq jours aux laboratoires et importateurs pour libérer leurs stocks et assurer l'approvisionnement, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'au retrait des agréments. Le gel des nouvelles autorisations intervient par ailleurs dans un contexte plus large de renforcement du contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur, notamment les importations stratégiques, dont les produits pharmaceutiques constituent un segment sensible.

Ab.N

CNR

Des crédits à taux bonifiés pour les retraités

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé la mise en place de crédits à taux bonifiés au profit de l'ensemble de ses affiliés, à la suite de la signature, hier, d'une convention avec une banque publique dont le nom n'a pas été dévoilé.

Invité de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a précisé que ces financements incluront également des formules de finance islamique, proposées « dans des conditions avantageuses ». Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans une série de conventions en cours de préparation visant à améliorer les prestations destinées aux assurés sociaux. Selon lui, ces mesures devraient contribuer à l'amélioration du niveau de vie des retraités. Par ailleurs, le responsable a annoncé une modification exceptionnelle du calendrier de versement des pensions et allocations. Les paiements, incluant les nouveaux montants pour les retraités de droit direct et les bénéficiaires de droits de réversion, seront effectués durant la première semaine du mois de mai, au lieu de la période habituelle comprise entre le 15 et le 26 de chaque mois.

Ce décalage est justifié par des considérations sociales, notamment la proximité de la fête de l'Aïd El-Adha. Hafid Adrar a tenu à rassurer les 3,5 millions de retraités concernés, affirmant qu'aucune perturbation ne sera enregistrée dans le reste du calendrier de paiement.

Afin de compenser ce changement, le versement des pensions du mois de juin sera avancé autour du 8 juin, avant un retour au calendrier normal à partir de juillet 2026.



Sur le plan financier, cette évolution intervient dans le cadre de la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), entrée en vigueur le 1er janvier dernier, et ayant entraîné une révision automatique des minima sociaux. L'enveloppe globale est estimée à 88 milliards de dinars par an. Ainsi, la pension minimale est passée de 20 000 à 24 000 dinars, tandis que l'allocation de retraite a été relevée de 15 000 à 18 000 dinars.

Enfin, le directeur général de la CNR a réaf-

firmé l'engagement de l'organisme à garantir le paiement des pensions dans les délais. Il a assuré qu'aucun retard ne sera enregistré et que les retraités percevront leurs droits « à temps et sans perturbation ».

Il a également rappelé la mise en place de services numériques destinés à faciliter les démarches sans déplacement, tout en maintenant l'accueil physique. Les retraités peuvent aussi contacter la CNR via le numéro vert 3011 ou à travers les réseaux sociaux.

Synthèse : A.C

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement du programme national de formation en intelligence artificielle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a procédé, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, hier à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle d'El Rahmania (Alger), au lancement officiel du programme national de formation en intelligence artificielle (IA).

Dans une allocution à l'occasion, Mme Arhab a déclaré que ce programme incarne l'engagement ancré de l'Etat à investir dans les compétences nationales, en tant que "base essentielle" pour s'adapter aux mutations technologiques effrénées que connaît le monde moderne. Elle a ajouté que ce programme "est le fruit d'une coopération étroite entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", dans le cadre d'une vision stratégique visant à "préparer des compétences capables de s'intégrer rapidement dans

l'environnement numérique et de contribuer à la création de solutions répondant aux exigences du marché".

La ministre a rappelé, dans ce sens, que la conception de ce processus de formation repose sur "une approche moderne" faisant de la pratique de terrain, un axe essentiel du processus pédagogique, permettant ainsi "aux participants de vivre une expérience professionnelle de qualité, en travaillant sur des projets concrets". A cet égard, elle a indiqué que ce programme est mis en œuvre selon un calendrier étudié, la formation des formateurs ayant débuté le 15 janvier dernier, et le programme lancé aujourd'hui s'étalera pour une durée de 12 semaines, dont 8 semaines de formation intensive et 4 semaines consacrées à des projets pratiques. De son côté, M. Ouadah a souligné que ce programme "constitue un nouveau jalon dans le processus visant à relever les défis de l'IA", saluant la conjugaison des efforts entre les deux secteurs pour offrir aux participants une formation pointue et de haut niveau à travers les

travaux pratiques et la réalisation de projets au sein des start-up, en utilisant les nouvelles technologies et les modèles de l'IA les plus récents. Il a également souligné que l'objectif de cette initiative "participative et intégrée" est de doter le marché national de professionnels qualifiés, capables de suivre l'évolution rapide de l'IA, ainsi que d'offrir aux bénéficiaires l'opportunité de créer leurs propres entreprises notamment via l'incubateur d'entreprises et un centre de développement de l'entrepreneuriat. A cette même occasion, les deux ministres ont procédé au lancement du premier incubateur d'entreprises de cet institut, destiné à consacrer la culture de l'entrepreneuriat, à soutenir les projets innovants et à encourager les stagiaires et les diplômés à développer des idées et des initiatives économiques novatrices. Une présentation du programme de formation en IA a également été faite, suivie d'une cérémonie de distinction en l'honneur des enseignants ayant contribué à son élaboration.

R.N

ALLOCATION CHOMAGE

L'importance de la plateforme numérique dédiée aux recours soulignée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a rappelé, hier, l'importance de la plateforme numérique mise à la disposition des jeunes pour l'introduction des recours concernant l'allocation chômage. Dans une déclaration à la presse, il a indiqué qu'il existe une plateforme numérique dédiée aux jeunes pour l'introduction de recours en cas de refus de l'allocation chômage, avec une réponse en temps réel", mettant en avant la

"transparence totale", qui caractérise cette opération.

Soulignant les efforts du secteur en matière de numérisation, ainsi que les "mesures prises pour moderniser la gestion des organismes sous tutelle à l'effet de moderniser les prestations, d'améliorer la qualité des services et de simplifier les procédures administratives au profit du citoyen", M. Saihi a précisé que "plusieurs catégories" bénéficient de ces services auxquels le secteur ac-

corde une "importance capitale". Il a, en outre, évoqué les services numériques fournis par la Caisse nationale de retraite (CNR), notamment la reconnaissance faciale, qui "permet aux retraités de fournir un certificat de vie via un Smartphone pour leur éviter les contraintes du déplacement". Le ministre a, par ailleurs, rappelé le service de paiement électronique des cotisations de sécurité sociale mis à la disposition des employeurs dans le cadre de la modernisation des moyens de

paiement, ce qui permet de s'acquitter des cotisations avec célérité et d'éviter les déplacements vers les centres de la Caisse. Il a enfin souligné que son secteur a atteint un "taux de numérisation de 97 % pour l'ensemble des documents qui étaient auparavant exigés du citoyen", mettant en avant le rôle crucial de la transformation numérique dans la concrétisation du développement économique et social escompté.

R.N

UN VICE-CONSUL ET UN EMPLOYÉ DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE SUSPENDUS

Soupons de trafic de visas au consulat d'Espagne en Algérie

Des rapports de presse espagnols ont révélé le démantèlement d'un réseau criminel au sein du consulat d'Espagne en Algérie, soupçonné d'être impliqué dans la délivrance frauduleuse de visas Schengen, avec à sa tête le numéro deux de la représentation consulaire.

Le journal THE OBJECTIVE a rapporté que le juge d'instruction du tribunal central n°3 de l'Audience nationale espagnole (juridiction compétente pour les grandes affaires, notamment les crimes transfrontaliers), présidé par le juge María Tardón, a ordonné vendredi dernier l'arrestation du vice-consul espagnol en Algérie, Vicente Moreno Sánchez, de nationalité espagnole, à Sagunto (Valence), ainsi que d'un employé algérien du consulat, nommé « Mohamed B. », à Torreveja (Alicante). Ils sont accusés de facilitation de l'immigration irrégulière, d'enrichissement illicite et de blanchiment d'argent.

Selon le journal, ces arrestations font suite à une enquête menée par l'Unité des délits économiques et financiers (UDEF) de la police espagnole, sous la supervision de l'Audience nationale. Le réseau aurait « perçu des sommes allant jusqu'à 25 000 euros pour faire entrer des familles entières en Espagne de manière illégale, en facilitant l'obtention de visas pour l'espace européen ».

Une enquête a également été ouverte contre l'épouse du consul, une ressortissante algérienne, sans quelle soit arrêtée. Les deux suspects arrêtés sont restés en détention en attendant leur présentation devant la justice par visioconférence.

Les opérations ont mobilisé des membres de l'UDEF, de l'UCRIF (Unité centrale des réseaux d'immigration clandestine et de faux documents) et de la DAVA (Direction de surveillance douanière) de la police nationale. Les deux mis en cause ont comparu devant le juge par visioconférence, puis ont été libérés provisoirement le jour même, selon le journal El País.

D'après les informations disponibles, les accusés faisaient partie d'une « organisation criminelle » opérant au sein du consulat, facilitant l'octroi de visas contre rémunération, avec réinvestissement des profits en Espagne à travers l'achat de véhicules et de biens immobiliers.

Dans le cadre de cette opération, baptisée « Jazira-Cova », la police espagnole a mené des perquisitions à Sagunto et Torreveja, permettant la saisie de 10 890 euros, de matériel électronique (14 téléphones portables, 2 ordinateurs portables, 17 supports de stockage), ainsi que le gel d'un



bien immobilier à Madrid et de divers produits financiers. Le ministère espagnol des Affaires étrangères a ouvert une enquête interne parallèlement à la procédure judiciaire. Des documents administratifs et des courriels liés à la gestion des visas ont été réclamés, tandis que l'affaire reste en cours.

Selon plusieurs médias, le consulat général d'Espagne en Algérie faisait déjà l'objet de surveillances depuis plusieurs mois en raison de soupçons de signatures irrégulières. Des courriels internes ont révélé que le conseiller Moreno avait validé en 2022 un document officiel au nom du consul, puis refusé la même procédure pour d'autres responsables.

En novembre dernier, une autre controverse avait éclaté : le ministère espagnol des Affaires étrangères, dirigé par José Manuel Albaro, enquêtait sur des refus de visas jugés illégaux, après la découverte de rejets signés au nom de l'ancien consul Miriam de Andrés alors qu'elle avait déjà quitté ses fonctions.

Des hommes d'affaires espagnols avaient également adressé des lettres de protestation à Madrid, accusant la mission diplomatique de nuire aux relations bilatérales en refusant systématiquement les visas de travail pour les Algériens.

Le consulat d'Espagne à Oran n'a pas été épargné par la polémique après le limogeage de la responsable des visas.

Par ailleurs, la consul Miriam de Andrés a été remplacée par Gaudin Villas en septembre dernier, mais ce dernier n'a pas pu prendre ses fonctions immédiatement en raison du retard de son accréditation par les autorités algériennes. Il a dû entrer en Algérie avec un passeport diplomatique sans visa consulaire, dans un contexte de tension diplomatique entre les deux pays.

Des documents portant la signature de De Andrés ont également été retrouvés après son départ, notamment un refus de visa daté du 21 septembre, alors que le nouveau consul avait déjà pris ses fonctions. Il a été découvert que la signature utilisée n'était pas la sienne mais celle du conseiller Moreno.

Il apparaît que Moreno a signé plusieurs documents au nom des consuls au cours des derniers mois, avec autorisation, mais certains documents ne comportaient pas la mention légale de cette délégation, ce qui soulève des doutes sur leur légalité. Les autorités n'ont pas fourni d'explications claires malgré les demandes répétées.

Mahdi.B

SAÏD CHANEGRHA
(CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP)

Les guerres modernes ont engendré des contextes complexes

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier dimanche que les guerres modernes et les révolutions dans les affaires militaires ont engendré des contextes complexes et en constante évolution, marqués par l'intensification des tensions et l'accélération des innovations technologiques et militaires. Il a expliqué que cette réalité impose la mise en place d'une stratégie innovante dans le domaine du soutien logistique opérationnel, afin de s'adapter aux exigences des champs de bataille contemporains et d'atteindre les objectifs stratégiques fixés.

Selon lui, la victoire est désormais, plus que jamais, étroitement liée à la capacité des chaînes d'approvisionnement à assurer un flux régulier et efficace des ressources et des moyens vers les unités opérationnelles, dans les délais requis et avec le niveau de performance nécessaire, garantissant ainsi l'efficacité des opérations en toutes circonstances.

Ces déclarations ont été faites lors de l'ouverture des travaux d'un colloque national intitulé : « Chaîne de soutien logistique opérationnel : état des lieux, difficultés, défis et perspectives ». Le chef d'état-major a indiqué que cette rencontre vise à dresser un diagnostic précis de la situation actuelle du système logistique, à identifier les principales contraintes et défis, et à proposer des solutions réalistes, tout en anticipant les perspectives de développement en phase avec les évolutions des champs de bataille modernes. Dans ce contexte, il a réaffirmé l'attachement de l'ANP au principe d'une préparation opérationnelle fondée sur une complémentarité totale et une parfaite coordination entre les composantes opérationnelles et logistiques, considérées comme un ensemble indivisible fonctionnant comme un seul corps.

LE DERNIER TEXTE LÉGISLATIF DE LA MANDATURE PARLEMENTAIRE ACTUELLE

Les députés examinent le projet de loi relatif aux activités commerciales

L'Assemblée populaire nationale tient ce jour une séance plénière consacrée à l'examen et au débat du projet de loi relatif à l'organisation des activités commerciales. Ce texte constitue la dernière initiative législative soumise à la chambre basse du Parlement avant la fin de la mandature actuelle.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Aïmene Abdelatif, présente un projet de loi visant à modifier et compléter la loi n° 08-04 du 14 août 2004, qui fixe les conditions d'exercice des activités commerciales.

Après l'exposé du texte, le rapport préliminaire de la commission compétente sera présenté, ouvrant ensuite la voie aux interventions des députés. Les débats se poursuivront demain, au cours desquels la représentante du gouvernement apportera des réponses aux préoccupations et questions soulevées par les parlementaires. Le vote final du projet de loi est programmé pour la séance de mercredi. Ce texte introduit plusieurs mesures de modernisation du cadre juridique, notamment l'obligation pour les commerçants de mettre à jour leur registre du commerce dans un délai d'un mois après toute modification. Il élargit également la notion d'infractions commerciales pour inclure la fraude fiscale, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que les entités soumises à sanctions financières.

Le projet prend en compte les spécificités de certaines institutions stratégiques, notamment celles relevant de l'Armée nationale populaire, tout en garantissant la confidentialité de leurs activités. Il vise aussi à améliorer le climat des affaires en simplifiant les procédures administratives et en renforçant le rôle des guichets uniques.

Enfin, il durcit les sanctions financières, allant de 10 000 à 500 000 dinars pour les personnes physiques et jusqu'à 700 000 dinars pour les personnes morales.

R.N

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, a été clôturée hier dimanche. Cette opération, lancée le 12 avril dernier, fait suite à la signature par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, d'un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 2 juillet 2026, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). La révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée dans de bonnes conditions, comme l'avait souligné le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane dans une déclaration précédente.

Il avait précisé que, durant cette période, l'ANIE a élargi le recours à la numérisation afin de moderniser le processus électoral, de renforcer la transparence et de faciliter les procédures pour les citoyens.

A cette fin, plusieurs plateformes numériques ont été créées pour assurer l'organisation et la surveillance des prochaines élections législatives, à

l'instar du portail des services électroniques permettant de bénéficier de divers services tels que l'inscription sur les listes électorales, la radiation, la correction des données personnelles, le changement de domicile, et autres prestations, selon M. Khelfane.

Dans le souci de valoriser l'exploitation des données numériques pour garantir l'intégrité du processus électoral, l'ANIE a mis en place un centre de données centralisé permettant le suivi en temps réel des différentes phases de l'opération électorale, débutant par la révision exceptionnelle des listes électorales effectuée à travers 1.541 communes ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, sous la supervision de commissions présidées par des magistrats. Par ailleurs, l'ANIE a traité de manière continue les préoccupations des partis politiques et des différents acteurs. A cet effet, elle a créé un lien électronique via lequel elle a apporté des réponses immédiates à toutes les interrogations et préoccupations relatives au processus électoral, a ajouté M. Khelfane. L'opération de révision exceptionnelle

des listes électorales a concerné les citoyens non inscrits, ceux qui atteignent l'âge de 18 ans révolus le jour du scrutin, ainsi que ceux qui ont changé de domicile, avait rappelé l'ANIE dans un précédent communiqué.

Parallèlement à cette période de révision des listes électorales, les partis politiques et les candidats indépendants ont entamé le retrait des formulaires de souscription des signatures auprès du siège de l'ANIE, de ses délégations de wilaya ou des représentations diplomatiques et consulaires. Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard 45 jours avant la date du scrutin.

A ce stade, l'Autorité procède à une étude juridique des dossiers pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions de candidature, y compris les nouvelles dispositions prévues par la loi organique relative au régime électoral, et rend ses décisions motivées d'admission ou de rejet, laissant aux candidats dont les dossiers sont rejetés la possibilité de former un recours.

R.N

AFRIQUE

4.400 milliards USD de capitaux domestiques

La base de capitaux domestiques de l'Afrique a atteint 4.400 milliards de dollars, ce qui souligne la capacité du continent à financer des projets d'infrastructure à fort impact, selon un nouveau rapport de l'Africa Finance Corporation (AFC). Le rapport "2026 State of Africa Infrastructure Report", présenté jeudi lors du sommet "Africa We Build" à Nairobi, la capitale du Kenya, indique que "les pays africains pourraient mieux tirer parti des ressources domestiques, notamment des fonds de pension, pour financer des projets tels que des routes, des ports et des réseaux de fibre optique". Le rapport indique que les fonds de capitaux domestiques non bancaires, comprenant les actifs d'assurance et de pension, ont dépassé les 2.000 milliards de dollars sur l'ensemble du continent, plaçant l'Afrique dans une position forte pour investir dans les infrastructures modernes, l'industrialisation et la transition verte et numérique. "L'Afrique dispose bel et bien de capitaux et le défi pour l'avenir consiste à les déployer dans les secteurs productifs de l'économie, afin de catalyser la transformation dont le continent a besoin", a déclaré Samaila Zubairu, président-directeur général de l'AFC, une institution financière multilatérale panafricaine notée "investment grade". M. Zubairu a ajouté que l'épargne locale pouvait être canalisée vers les infrastructures de transport transfrontalières, les zones de transformation agricole, les centres de données et les pôles logistiques afin de renforcer la compétitivité des exportations et de stimuler la création d'emplois.

R.E

TINDOUF

33 cargaisons de produits exportés vers la Mauritanie

Une opération d'exportation de 33 cargaisons de divers produits algériens vers la Mauritanie a été lancée depuis la wilaya de Tindouf, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.



Cette opération, dont le coup d'envoi a été supervisé vendredi par le chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère, Abdelhamid Djahnit, représentant le ministre du secteur, Kamel Rezig, s'est déroulée en présence du wali de Tindouf, Mustapha Dahou, d'une délégation de cadres du ministère et de représentants de plusieurs secteurs ministériels. Étaient également présents les ambassadeurs du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Burkina

Faso en Algérie, ainsi que des chargés d'affaires des ambassades de Guinée-Bissau, du Sénégal, du Nigeria, de la Mauritanie et du Ghana, en plus de députés du Parlement. Cette opération d'exportation comprend divers produits, notamment des matériaux de construction, des denrées alimentaires, des dattes, des produits plastiques, ainsi que des équipements électroménagers. Dix opérateurs économiques ont pris part à cette initiative, qui reflète la montée en puissance des capacités des entre-

prises nationales à accéder aux marchés régionaux et à renforcer la présence du produit algérien à l'étranger, a ajouté la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations visant à accompagner les opérateurs économiques, à élargir la base des exportations hors hydrocarbures et à renforcer la position du produit national sur les marchés africains, notamment à travers les

postes frontaliers qui constituent un levier réel pour soutenir les échanges commerciaux avec les pays voisins, précise-t-on. A cette occasion, les ambassadeurs ont reçu des explications sur le poste frontalier Chahid Mustapha Benboulaïd dans la wilaya de Tindouf et sur son rôle stratégique dans la facilitation du mouvement commercial et le renforcement des échanges économiques entre l'Algérie et les pays d'Afrique de l'Ouest.

R.E

CONTRIBUTION

Les enjeux miniers en Afrique, partir seul ou en groupe

Par : Mohamed Cherif BELMIHOUB*

Les enjeux miniers en Afrique posent une question simple : exploite-t-on pour extraire ou pour construire ? Cette réflexion interroge les conditions du « marchons ensemble » : partage de la rente, transferts de compétence, transformation locale et responsabilité post-extraction. Un proverbe africain célèbre dit : « si tu veux aller vite, pars seul. Si tu veux aller loin, pars ensemble. » Il résume bien la situation actuelle de l'Afrique face aux prédateurs de tout bord, de l'Est ou de l'Ouest ou même parfois du Sud. Les ressources naturelles s'épuisent tendanciellement, parfois très vite, parfois plus lentement. Il est arrivé le tour des hydrocarbures fossiles, qui malgré les avancées technologiques, les projections des grandes études géologiques annoncent, au moins, une réduction des découvertes et les réserves disponibles ont largement été exploitées. De nouvelles réserves sont cependant découvertes, mais souvent dans des conditions d'exploitation extrêmement complexes et surtout économiquement coûteuses ; c'est le cas notamment des hydrocarbures de schiste ou des réserves en Offshore. Les hydrocarbures ont marqué l'histoire du développement des pays qui en sont dotés. Certains, peu nombreux, ont tiré profit de cette manne providentielle en la transformant en développement économique durable, beaucoup d'autres ont au contraire « consommé » cette ressource par une extraction massive et une exportation à l'état brut sans valorisation locale ; ce qui a créé une dépendance chronique au marché mon-

diale des hydrocarbures, car leurs budgets en dépendent lourdement. Chaque « trébuchement » des prix mondiaux fait « toussiller » les budgets publics. D'aucuns diraient que les ressources minières viennent succéder aux hydrocarbures pour remplir la même fonction : couvrir toutes les failles et les mauvais choix en matière économique ; financer la consommation pas le développement. Ce qui était une providence, est devenu une malédiction pour certains pays. En effet, l'extraction de cette ressource et sa valorisation sur les marchés internationaux garantissent un standing de vie sans effort. Plus grave, elle pervertit toute la société entre la corruption, l'économie informelle et l'aversion pour l'effort et la compétitivité. L'une de manifestation de cette malédiction des ressources est le phénomène économique dit du « syndrome hollandais » ou Dutch Disease. Doit-on reproduire en Afrique ce schéma avec les ressources minières ? Les dirigeants africains doivent méditer sur cette situation pour que leur intelligence ne les autorise pas à « rater » encore une fois leur décollage économique en valorisant les ressources naturelles autrement que par des exportations de matières brutes et l'encaissement d'une rente monétaire. Les enjeux miniers en Afrique posent une question simple : exploite-t-on pour extraire ou pour construire ? Cette réflexion interroge les conditions du « marchons ensemble » : partage de la rente, transferts de compétence, transformation locale et responsabilité post-extraction. Surtout ne pas répéter les mêmes schémas des hydrocarbures qui ont conduit à la « Ma-

lédiction des ressources naturelles » : une extraversion de l'économie par les importations des produits manufacturés et la dépendance chronique aux prix des matières premières sur les marchés internationaux. Alors que la valorisation locale des ressources naturelles aurait laissé plus de traces dans l'économie nationale en termes de développement économique et social et surtout de capacités compétitives. L'Afrique concentre 30% des réserves minières mondiales mais ne capte que 10% de la valeur ajoutée. Entre l'urgence d'extraire pour financer le développement et l'impératif de transformer pour industrialiser, l'arbitrage est souvent rendu difficile ; non pas parce que les termes de l'équation ne sont pas connus, mais parce que les décideurs ont une préférence pour le court terme, l'urgence, l'immédiat, le flamant neuf mais sans relief. La valorisation locale des ressources minières n'est pas facile ; faut-il avoir des industries locales de transformation. Mais l'Afrique peut organiser ses chaînes de valeur continentales ou régionales pour rendre compétitif les produits africains sur les marchés mondiaux. La géo-économie minière de l'Afrique se joue dans ce choix : exporter vite ou construire loin. Cette approche évalue les leviers fiscaux, logistiques et diplomatiques permettant de passer de la rente brute au corridor d'échange, de partenariat et de croissance. La voie de l'intégration prônée par les discours de l'UA et formalisée par la ZLECAf ne doit pas rester au stade des vœux. Le Co-

balt de la RDC, le fer de l'Algérie et de la Mauritanie ou de la Guinée, forment une carte minière d'avenir et ils doivent « voyager » entre les différents pays africains. La vitesse d'extraction à structuré des économies d'enclave ; la distance du développement exige désormais des infrastructures partagées, des marchés régionaux et une négociation collective des contrats avec les autres pays. Il y a lieu de cartographier les flux possibles, les dépendances et les marges de souveraineté des Etats producteurs à l'horizon 2050. La valorisation locale (nationale ou continentale) est le principal défi pour les pays détenteurs de ces richesses. Lithium, terres rares, platine, ce sont les minerais critiques qui redessinent à l'avenir les alliances entre producteurs de matières premières et intégrateurs dans les nouvelles technologies. Face à la compétition USA-Chine-UE, pour sécuriser l'arnement des batteries et de la transition énergétique, les pays africains détenteurs font face à un arbitrage géoéconomique : Monétiser vite les gisements ou négocier loin en consortium, en ZLECAf, en Cartels. S'organiser en consortium donne plus de pouvoir de négociation. Les Etats africains n'ont pas encore atteint le niveau de conscience collective pour imaginer un avenir commun. Ils sont encore, pour une majorité, satellisés à des Etats « protecteurs ou affiliés » à des anciens empires. C'est ici que se jouent la légitimité, la pertinence, l'utilité, l'intérêt, ... d'une Union continentale.

*Professeur d'Economiste et ancien ministre



TIPASA
(ÉTABLISSEMENTS
HOSPITALIERS)

La maintenance des équipements médicaux au cœur d'une rencontre nationale



La maintenance des équipements médicaux au sein des établissements hospitaliers a été au centre d'une rencontre nationale organisée, samedi, à l'École nationale du Trésor (ENT) de Tipasa, à l'initiative de l'Association algérienne de management et d'administration de la santé.

La rencontre a réuni des directeurs d'établissements de santé, des experts et des spécialistes du domaine, en vue d'examiner les moyens de développer les outils et mécanismes de préservation des équipements médicaux, ainsi que de renforcer les compétences des agents et techniciens de

maintenance, eu égard à l'importance de ce volet dans le système de santé.

A cette occasion, le président de l'Association algérienne de management et d'administration de la santé, Redouane Benkihoul, a souligné que la maintenance des équipements médicaux revêt une importance capitale pour assurer l'efficacité et la célérité de la prise en charge des patients, précisant que cette rencontre vise à explorer les voies de développement du secteur et à consolider les compétences des techniciens algériens.

Il a ajouté que cette thématique englobe plusieurs axes, allant des garanties offertes par les four-

nisseurs pour les équipements acquis, aux services après-vente et aux contrats de maintenance avec des entreprises privées, jusqu'à la maintenance elle-même, considérée comme la pierre angulaire du dispositif.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que le ministère de la Santé œuvre, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à la mise en place d'une spécialité universitaire dans ce domaine, ce qui devrait donner un "important élan" à la maintenance au sein des établissements de santé.

GUELMA (PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST)

3 antennes-relais de téléphonie mobile au profit des entreprises

Au total, 3 antennes-relais (points de contact entre les téléphones mobiles et le réseau de l'opérateur) viennent d'être réalisées et mises en service, à Guelma, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de la poste et des télécommunications, Louaâ Boutreraâ. Ces stations sont destinées, selon le même responsable, aux chantiers et aux bases de vie des entreprises en charge de la réalisation du tronçon traversant la wilaya du projet de doublement, de correction et de modernisation de la ligne minière est Annaba-Boucheouf-Souk Ahras-Tébessa-Djebel Onk-Bled El Hadba.

M. Boutreraâ a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la mise en service de ces équipements visait à "fournir un réseau de téléphonie mobile fiable aux travailleurs et aux responsables activant dans les chantiers et résidant dans les bases de vie, l'objectif étant de faciliter la communication qui constitue l'un des piliers essentiels du travail des entreprises chargées de la réalisation de ce projet national stratégique qui traverse la zone Est de la wilaya sur 54 km".

Le même responsable a indiqué que ces antennes-relais ont été réparties de manière réfléchie, le long de ce tronçon de voie ferrée, en des points névralgiques de la commune d'Oued Fragha, à hauteur des limites administratives avec la wilaya d'El Tarf, jusqu'à la commune d'Emdjèz Sfa près des limites de la wilaya de Souk Ahras.

KHENCHELA

Séminaire de formation sur la protection du patrimoine ciblant les corps de sécurité

Un séminaire de formation sur la protection du patrimoine culturel ciblant des officiers et agents des corps de sécurité a été organisé, samedi, dans la wilaya de Khenchela.

Le Directeur de la culture et des arts, Mohamed El-Alouani, a présidé, au Musée national Frères Martyrs Boulaziz, l'ouverture de ce séminaire organisé concomitamment avec la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai).

Ce séminaire, encadré par des experts du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et des enseignants, réunit des officiers et des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sécurité de wilaya exerçant à l'échelle territoriale.

La rencontre a donné lieu à des conférences animées par les docteurs Kamel Meddad et Ilyès Arifi, du CNRA, le Pr Abdelhamid Tahri, de l'Université Abbas-Laghrou de Khenchela, et M. Hamdi Ikoubane, conservateur du patrimoine à la direction de la culture et des arts, ainsi qu'à un atelier interactif dédié au déchiffrement des pièces de monnaie ancienne et des objets archéologiques. Le directeur de la culture et des arts a précisé, dans une allocution prononcée à cette occasion, que ce séminaire de formation "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la stratégie de protection et de préservation du patrimoine culturel", qui reste, selon lui, un "outil contribuant à dynamiser le développement socio-économique". Il a également loué le "travail mené inlassablement par les services de sécurité pour contrecarrer toutes les tentatives d'agression et de pillage ciblant patrimoine culturel national".

De son côté, le Dr Meddad, du CNRA, a estimé, dans sa communication, qu'il est "nécessaire de renforcer le contrôle aux frontières, de surveiller les enchères électroniques et de renforcer la protection des manuscrits et des œuvres d'art pour limiter le commerce illicite lié au patrimoine culturel".

Le même intervenant a également abordé "les mécanismes de protection et de lutte contre toutes les formes de commercialisation illicite et de trafic du patrimoine culturel", notamment en interdisant la cession (sauf à l'Etat) de biens culturels classés, la diffusion de documents relatifs au patrimoine sans l'autorisation du ministère de la Culture et des Arts, et l'activation des accords internationaux pour garantir la restitution des pièces illégalement acquises".

Tlemcen : 25 camions compacteurs de déchets pour renforcer les Centres d'enfouissement technique

Les services de la wilaya de Tlemcen ont affecté 25 camions compacteurs destinés à la collecte des déchets au profit de l'établissement public chargé de la gestion des Centres d'enfouissement technique, a-t-on appris, samedi, auprès des mêmes services. Selon la même source, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la gestion des déchets ménagers et à renforcer le dispositif de propreté publique. L'établissement concerné a ainsi été doté de camions compacteurs d'une capacité de 12 mètres cubes chacun. Ces camions ont été mis en service au niveau du groupement du Grand Tlemcen, qui regroupe les communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane, afin de renforcer les opérations de collecte et d'évacuation des déchets dans ces communes, de préserver la propreté de l'environnement et d'améliorer la qualité des services publics d'hygiène, en réponse aux attentes des citoyens. Les autorités de la wilaya accordent une grande importance à la question de la propreté de l'environnement, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels et la mise en place de conditions de travail adéquates pour les agents de propreté, dans le but d'améliorer le rendement des services.

ADRAR

Moisson de blé avec une prévision de récolte de plus de 1,7 million de quintaux



La campagne de moisson de blé a débuté ce samedi dans la wilaya d'Adrar, avec une prévision de récolte de 1,7 million de quintaux, avec un rendement pouvant atteindre les 80 quintaux à l'hectare (ha), selon les services agricoles.

La superficie concernée par cette campagne est de 38.000 ha, répartis sur les zones agricoles des différentes communes de la wilaya, et les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne.

Donnant le coup d'envoi de la campagne de moisson, au niveau d'une exploitation agricole de la commune de Fenoughil (Sud d'Adrar), le wali, Fodil Douifi, a

salué le bon déroulement de la saison agricole, relevant la mobilisation d'un important matériel, dont plus de 140 moissonneuses et 200 camions pour le transport de la récolte.

Il a également évoqué également la mobilisation des services de la Protection civile pour accompagner l'opération et protéger les récoltes des risques d'incendie.

Cette année, la campagne de moisson est prise en charge par la société "Agrodrive", filiale du groupe "Agrodiv", qui s'engage à fournir des moissonneuses aux exploitations agricoles de la wilaya, à l'instar des autres wilayas du Sud, dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la mécanisation et à ac-

compagner et moderniser l'investissement agricole, a affirmé le directeur général de la société, Derkaoui Benyoucef.

De son côté, le directeur de la Coopérative des céréales et légumineuses secs (CCLS) d'Adrar, Mohamed-Tahar Belmir, a indiqué que l'Office national des céréales a procédé, en coordination avec l'entreprise "Agrodrive", à la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires pour accompagner l'opération.

Il a souligné, par ailleurs, que le fait saillant de cette campagne est la disponibilité des dix (10) centres de stockage de céréales à proximité des zones agricoles, contribuant ainsi à l'accélération des opérations de moisson.

Djanet : Plusieurs projets en concrétisation dans la commune de Bordj El-Haouès

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune de Bordj El-Haouès (wilaya de Djanet), dans le but d'impulser le développement local et améliorer le cadre de vie du citoyen, ont indiqué samedi les services de la wilaya.

Ces projets concernent la réalisation en cours d'une polyclinique au chef-lieu de la commune, d'une salle de soins au village de Tin-Guedazzen-Est, ainsi que la mise en service d'une salle similaire au village de Tabket pour rapprocher les prestations de santé de la population.

La commune de Bordj El-Haouès enregistrée également, dans le cadre du programme de développement des zones d'ombre, le raccordement de la localité de Tourest au réseau d'électrification (chantier à 90% d'avancement), avec installation de trois (3) transformateurs électriques, en sus de la réalisation d'un forage destiné au réseau d'eau potable.

S'agissant des projets de désenclavement, la commune s'est vue accorder des projets de réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN-55 reliant le centre-ville à la localité de Tabket, de réhabilita-

tion et d'extension d'établissements scolaires dans la localité de Tin-Guedazzen, en plus de la réalisation d'un bureau de poste dans la même localité.

Les structures juvéniles ont également été renforcées par la concrétisation en cours, au chef-lieu de la commune, d'un stade et d'une piscine communaux. Les autorités locales ont, lors d'une récente visite d'inspection dans la région, appelé à accélérer les travaux de réalisation de la piscine pour la réceptionner avant la période estivale et permettre aux jeunes d'en profiter.

TOUGGOURT

Plus de 300 participants au concours Smart-Robotics Challenge

Plus de 300 concurrents jeunes prennent part au concours de wilaya Smart-Robotics challenge (challenge de la robotique intelligente), organisé samedi la salle omnisports Ahmed-Zabana de Touggourt, à l'initiative de l'Association locale Fikratouk. Mis sur pied en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), le concours qui a drainé un large public, des jeunes, des professionnels et des férus de robotique, porte sur une concurrence dans le domaine scientifique et technique de la cybernétique, dont la manipulation de robots, la lutte robotique (Robot Sumo), le line-follower-robot (suiveur de ligne), et le robot-grimpeurs ou franchisseur d'obstacles. Première du genre au niveau de la wilaya, cette compétition vise à ancrer la culture de l'intelligence artificielle, le développement de l'esprit de compétitivité scientifique et technique chez les jeunes générations et leur encouragement à plus de progrès dans le domaine de la conception et de la programmation robotique, a indiqué le président de l'association organisatrice, Ishak Karama. Il a qualifié cette initiative d'opportunité de mettre en valeur le potentiel et les compétences dans le domaine de l'innovation scientifique chez les enfants, et leur permettre d'échanger leurs expériences.

NÂAMA

Convention de coopération entre l'Université Salhi-Ahmed et la Sûreté de wilaya

L'Université Salhi-Ahmed et la direction de la Sûreté de wilaya de Nâama ont signé une convention de partenariat inscrite dans le cadre du renforcement de la coopération, du développement des compétences et de l'amélioration du niveau scientifique, ainsi que de la performance professionnelle des deux parties, a indiqué, samedi, l'établissement universitaire. Un communiqué de ce dernier précise que cet accord, signé à la fin de la semaine dernière, vise à soutenir la formation continue et à organiser des sessions de formation intensives au profit des cadres de la police, encadrées par des enseignants spécialisés en langues étrangères. Il prévoit également l'organisation de rencontres et de séminaires scientifiques communs, ainsi que l'encadrement des étudiants lors de stages pratiques et leur accompagnement dans la préparation de leurs mémoires de fin d'études. La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée en présence de cadres représentant l'Université de Nâama et la direction de la Sûreté de wilaya, au cours de laquelle des points de vue ont été échangés sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique, dans l'intérêt général et afin d'élever le niveau des compétences.

KHENCHELA

500 millions de dinars pour l'aménagement des entrées principales

Une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été allouée à l'exécution des travaux d'aménagement des entrées principales de la ville de Khenchela, a indiqué, dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abderrezak Zaouia. Le même élu a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux prévus dans ce cadre concernent l'aménagement des entrées de la ville donnant sur les cités Moussa-Reddah, Ben Boulaïd, Route de Batna, 4.000 logements, Route d'Ain Beida et Pôle urbain de Frenghel. M. Zaouia a également indiqué que l'APC de Khenchela avait organisé, le week-end dernier, une réunion avec les représentants des bureaux d'études, les urbanistes, les architectes, les ingénieurs et les techniciens spécialistes du raccordement aux différents réseaux, afin d'adapter et de synchroniser les études techniques avant leur approbation définitive. Le président de l'APC a ajouté que le lancement des travaux d'aménagement des 6 principales entrées de la commune de Khenchela aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2026 au plus tard, après « finalisation de toutes les procédures administratives d'usage ». M. Zaouia a affirmé que la réalisation de ces projets contribuera à mettre en valeur le caractère architectural local, en harmonie avec le patrimoine de la région, et à garantir une connexion fluide entre le réseau routier national et le tissu urbain, permettant ainsi la modernisation du chef-lieu de la commune de Khenchela au plan urbanistique.

MÉDÉA

Le tapis traditionnel de Chellalet El-Adhaoura à l'honneur



Le tapis traditionnel de Chellalet El-Adhaoura, à l'est de Médéa, est à l'honneur d'une exposition organisée samedi, au niveau de cette commune rurale à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine, sous le slogan "un patrimoine à préserver, un avenir à tisser". Initiée par la direction de la Culture et des Arts, avec le concours des secteurs du tourisme et de l'artisanat et de l'association culturelle locale "El-Bahdja", cette manifestation met en avant un savoir-faire ancestral en matière de tissage de tapis qui a fait pendant de longues années la fierté de cette région agro-pastorale. Une exposition d'une gamme variée de tapis traditionnels confectionnés par des femmes de la région est accessible au public au complexe sportif de la commune de Chellalet El-Adhaoura. Le public aura l'opportunité de découvrir les différentes étapes de conception d'un tapis traditionnel et

les outils utilisés par les tisseuses, à savoir le métier à tisser en bois, le fuseau qui est un objet sur lequel est enroulé le fil en laine, le carde, une sorte de peigne métallique garni de pointes inclinées servant à serrer les fils entre eux, ainsi que les pelotes de laines de multiples couleurs. La manifestation "un patrimoine à préserver, un avenir à tisser" vise à redonner vie à un métier ancestral qui était enraciné dans cette région avant d'être délaissé faute de relève", a indiqué, Ahmed Merbouche, chef du service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts. "Il s'agit, aussi, de mettre en valeur ce métier et d'encourager les jeunes générations de femmes à s'investir dans ce créneau, en profitant des facilités accordées par le secteur de l'artisanat, de sorte à éviter le déclin de ce métier et la disparition d'un savoir-faire que s'étaient attelées à transmettre et à préserver plusieurs générations de femmes", a-t-il expliqué.

qué. Les tapis "kef Ettire", "kef Afoul" et "Achir" sont parmi les plus célèbres qui étaient confectionnés jusqu'aux années 1970 dans les foyers et ateliers de la région. Ces tapis sont ornés de motifs et de formes géométriques (losange-triangle-ligne brisée) symbolisant la protection, la fertilité et l'équilibre, note ce responsable. "Les artisanes ajoutaient, parfois, des formes inspirées de la nature (des fleurs ou des épis de blé) qui traduisaient le brassage des nombreuses cultures, fait-il observer, précisant que le choix des couleurs lors de la phase de tissage n'était pas fortuit. "Aau-delà de leur fonction esthétique, les couleurs sont un élément essentiel dans la conception artistique du tapis et lui donne un cachet qui le différencie des autres tapis", a conclu M. Merbouche.

Mostaganem : Réception imminente du pont de Oued Chellif dans la commune de Ouled Maallah

Un nouveau pont, actuellement en cours de réalisation au niveau de Oued Chellif, dans la commune d'Ouled Maallah (wilaya de Mostaganem), devrait être réceptionné prochainement, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a effectué une visite d'inspection de ce projet, qui traverse l'Oued Chellif et relie la commune d'Ouled Maallah à celle de Sidi Khettab dans la wilaya de Relizane, avec un raccordement à la route nationale RN 7. Le taux d'avancement des travaux de ce projet (ouvrage d'art et route), doté d'une enveloppe financière de 490 millions de dinars, a atteint environ 98%, reflétant un rythme d'exé-

cution avancé et annonçant une mise en service imminente, selon les explications fournies sur place. Lors de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité d'achever le projet dans les délais impartis, tout en prenant toutes les mesures techniques nécessaires pour protéger la route contre les différentes contraintes, ainsi que sur le lancement d'une vaste opération de plantation d'arbres le long de ses abords, afin de lui conférer un aspect environnemental et esthétique. Il a également décidé d'allouer une enveloppe financière supplémentaire pour finaliser les travaux d'éclairage public, afin de garantir la sécurité des usagers, notamment durant la nuit, ajoute la même source.

M. Boudouh a souligné l'importance socio-économique de ce projet, notamment en matière d'amélioration de la liaison avec l'autoroute Est-Ouest et la zone industrielle de Sidi Khettab, appelant à renforcer la coordination entre les communes d'Ouled Maallah et de Sidi Khettab pour assurer l'entretien de la route et de l'éclairage public. En marge de cette visite, le wali a écouté les préoccupations des habitants et a donné des instructions concernant le raccordement du village El Mellaha au gaz naturel, l'extension du réseau électrique dans le village Emir Abdelkader, ainsi que l'octroi d'une aide financière de 3 millions de dinars pour l'aménagement de la route, a-t-on indiqué.

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE ELITE (1/8 DE FINALE)

Mahrez propulse Al-Ahli en quarts de finale

La formation saoudienne d'Al-Ahli SC, a arraché sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des Champions d'Asie Elite de football, en dominant sur le fil les Qataris d'Al-Duhail SC (1-0, a.p.), lundi soir à Djeddah. Alors que les deux équipes se neutralisaient, la délivrance est intervenue dans les ultimes instants de la prolongation. Le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez a fait parler sa patte gauche magique en inscrivant un superbe coup franc direct (117'). Aligné d'entrée, l'attaquant international algérien d'Al-Duhail, Adil Boulbina a disputé l'intégralité de la rencontre, sans réussir à inverser le cours du match pour les siens. La formation qatarie, entraînée par l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi, quitte ainsi l'épreuve dès les huitièmes de finale. Décisif, Mahrez poursuit sur sa lancée cette saison, portant son bilan à 8 réalisations et 13 passes décisives en 37 matchs, toutes compétitions confondues. Au prochain tour, Al-Ahli (tenant) croisera le fer avec les Malaisiens de Johor DT, vendredi (15h45, heure algérienne). La compétition se joue sous forme d'un tournoi en Arabie saoudite.

R.S

FOOT/CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Arsenal bat Newcastle (1-0) et reprend la tête

Arsenal a repris la première place de Premier League, brièvement abandonnée à Manchester City, en battant Newcastle (1-0) sans grand marge et avec de la casse, samedi à Londres. Les Gunners se sont accrochés au but précoce inscrit par Eberechi Eze (9e) après un corner, leur spécialité, pour remonter au sommet du championnat. Au rayon des mauvaises nouvelles, cependant, ils ont perdu sur blessure le passeur, Kai Havertz (54e), et le buteur Eze (54e). A l'inverse, ils ont retrouvé leur ailier star Bukayo Saka, entré en seconde période après un mois passé à l'infirmerie. Ce succès minimaliste permet aux Londoniens de retrouver de l'élan, après deux défaites contre Bournemouth et Manchester City qui avaient mis en doute leur capacité à gagner le titre, 22 ans après le dernier. Au classement, Arsenal (1er, 73 pts) compte trois points d'avance sur Manchester City (2e, 70 pts) avant ses quatre derniers matches de la saison en Premier League. Mais son rival au maillot bleu ciel compte un match en retard à disputer contre Crystal Palace, à une date encore indéterminée. En attendant, les Gunners ont résisté à l'intense pression que Manchester City avait mise sur leurs épaules en s'imposant, mercredi, contre Burnley (1-0) en match avancé de la 34e journée. Avoir ouvert le score les a aidés à alléger l'atmosphère, très tôt. Sur un corner, Noni Madueke a trouvé dans la surface Havertz qui a remis vers Eze, buteur d'une belle frappe enroulée (9e). Il s'agit du 17e but inscrit sur corner cette saison par Arsenal en Premier League, un record. Newcastle, quatorzième, s'enfonce un peu plus avec cette quatrième défaite d'affilée en championnat.

Tottenham toujours relégable malgré sa victoire à Wolverhampton (1-0)

Tottenham a remporté son premier match de l'année 2026 en championnat, samedi chez le dernier Wolverhampton (1-0), sans sortir toutefois de la zone rouge car son concurrent West Ham a battu Everton (2-1) dans le temps additionnel. A quatre journées de la fin de la saison, Tottenham (18e, 34 pts) compte toujours deux points de moins que l'actuel premier non relégable, West Ham (17e, 36 pts), son rival direct pour le maintien en Premier League. Les Spurs de Roberto De Zerbi, l'ancien entraîneur de l'OM, ont marqué le but qu'il leur fallait grâce à Joao Palhinha (82e). Mais dans le même temps, West Ham a arraché la victoire dans le temps additionnel grâce à l'entrant Callum Wilson (90e+3), cinq minutes après avoir concédé le but de l'égalisation face à Kiernan Dewsbury-Hall (88e). La première victoire de l'année en championnat, après 15 matches (6 nuls, 9 défaites), a donc un goût d'inachevé pour Tottenham.

R.S

ALLEMAGNE

Le Bayern renverse Mayence (4-3) après avoir été mené de trois buts



A trois jours de défier le Paris SG au Parc des Princes (mardi, 21h00) en demi-finale aller de la Ligue des champions, le Bayern Munich a engrangé un joli surplus de confiance en renversant Mayence (4-3) à l'extérieur en Bundesliga. Avec une équipe fortement remaniée par son entraîneur Vincent Kompany, qui a laissé la plupart de ses cadres soit sur le banc (Manuel Neuer, Harry Kane, Michael Olise, Jamal Musiala) ou même pas sur la feuille de match (Joshua Kimmich, Dayot Upamecano), le Bayern a pris l'eau pendant 45 minutes sur la pelouse de Mayence. Assuré du titre de champion d'Allemagne 2026 depuis la semaine dernière, le 35e de son histoire, le Bayern a regagné les vestiaires avec trois buts de retard, inscrits par Dominik Kohr (15e), Paul Nebel (29e) et Sheraldo Becker (45e+2) pour Mayence. En seconde période, Kompany a immédiatement fait rentrer Kane et Olise, et sur un débordement côté droit entre l'international français et Konrad Laimer, Nicolas Jackson a repris de volée du plat du pied droit pour lancer la remontée bavaroise.

Après un nouveau bijou d'Olise d'une superbe frappe du pied gauche enroulée venue se loger en pleine lucarne (73e), les Munichois ont égalisé à la 80e minute par Musiala (entré à l'heure de jeu), tout proche de retrouver son meilleur niveau après sa grave blessure (fracture du péroné gauche avec luxation de l'articulation de la cheville) en juillet 2025 au Mondial des clubs. Et trois minutes plus tard, Kane a inscrit le but de la victoire munichoise (4-3, 83e), son 33e but de la saison en Bundesliga, pour se rapprocher à huit unités du record de Robert Lewandowski (41, lors de la saison 2020/21 avec le Bayern).

28 points après avoir été mené
"L'équipe a accepté le combat et a balayé toute crainte de blessure qui la retenait peut-être. Ils ont célébré comme si c'était un match de barrage pour la relégation. J'aime ça", a apprécié Vincent Kompany. Il s'agit de la 8e victoire cette saison du Bayern après avoir été mené au score, un total de 28 points gagnés en y ajoutant les quatre matches nuls arrachés après avoir été mené au score. A l'extérieur, la dernière défaite munichoise en Bundesliga remontait au 14

décembre 2024, à Mayence. Depuis, les coéquipiers de Manuel Neuer ont enchaîné 26 rencontres de championnat loin de leur base sans défaite. Cette saison, le Bayern en est déjà à 113 buts inscrits en 31 matches de Bundesliga, nettement au-dessus du précédent record de 101 lors de la saison 1971/72 du Bayern de Ger Müller, Uli Hoernes et Franz Beckenbauer. Derrière le Bayern et le Borussia Dortmund, solidement installés aux deux premières places, la lutte pour la place européenne se poursuit. Vendredi soir, le RB Leipzig a fait un pas important vers l'un des deux derniers tickets qualificatifs pour la prochaine Ligue des champions, en s'imposant contre l'Union Berlin (3-1). Les hommes d'Ole Werner comptent 62 points, soit six de plus que Stuttgart. Grâce à sa victoire à Hambourg (2-1), Hoffenheim s'est emparé de la 4e place avec 57 points, un de plus que Stuttgart en attendant le match du club souabe dimanche, et deux de plus que le Bayer Leverkusen (55), vainqueur sur la pelouse de Cologne (2-1) et qui reste en course dans cette lutte serrée pour la C1.

AFP

Coupe d'Angleterre : Manchester City en finale après avoir peiné contre Southampton

L'ultra-favori Manchester City, mené en seconde période, a eu des soucis samedi pour se débarrasser de Southampton (2-1), club de deuxième division, mais l'équipe de Pep Guardiola sera au rendez-vous de la finale de la Coupe d'Angleterre. Les Citizens disputeront leur quatrième finale de "Cup" en quatre saisons, le 16 mai contre Chelsea ou Leeds. Samedi à Wembley, ils ont peiné à emballer la rencontre face à l'actuel cinquième de Championship, bien organisé et dangereux dans ses transitions offensives. Guardiola avait donné du temps de jeu aux remplaçants habituels, dans le but (Trafford), devant (Marmoush, Foden) et au milieu (Kovacic, Reijnders), avec Rayan Cherki en rare rescapé parmi les régulariers.

Cette formation de seconds couteaux a manqué de tranchant en première période et a même encaissé très tôt un but, finalement annulé pour un hors-jeu. Après la mi-temps, Man City a eu la possession et les occasions, le plus souvent, et pourtant ce sont les Saints qui ont frappé en premier, sur une superbe frappe signée Finn Azaz (79e). La joie a été de courte durée cependant pour le club du Sud de l'Angleterre, puisqu'une frappe de Jérémy Doku, contrée (82e), et un missile de Nico Gonzalez (87e) ont réduit tous ses efforts à néant. Southampton sort la tête haute, après avoir éliminé Fulham et Arsenal aux tours précédents, et peut désormais se consacrer entièrement à la montée en Premier League.

R.S

GYMNASTIQUE

L'Algérie domine les Championnats d'Afrique 2026 à Yaoundé

L'Algérie a une nouvelle fois affirmé sa suprématie sur la scène continentale en gymnastique artistique, à l'occasion des Championnats d'Afrique 2026 disputés à Yaoundé. Lors des finales par agrès organisées samedi, les gymnastes algériens ont enrichi leur moisson avec six nouvelles médailles (deux en or, deux en argent et deux en bronze), confirmant la place du pays parmi les grandes nations de la discipline en Afrique.



La performance la plus éclatante est revenue à Kaylia Nemour, impériale aux barres asymétriques. Déjà sacrée au concours général, elle a dominé la finale avec un total de 14.400 points, devançant la Sud-Africaine Caitlin Rooskrantz et sa compatriote Djena Laroui, médaillée de bronze. Nemour a également marqué les esprits en présentant un nouvel élément technique de haut niveau, consolidant son statut de référence mondiale dans cette spécialité. De son côté, Djena Laroui s'est illustrée au saut en décrochant la médaille d'or grâce à une prestation maîtrisée notée 12.950. Elle devance la Sud-Africaine Buhle Nhaleko et l'Égyptienne Sirine Abouelhoda. Déjà médaillée de bronze aux barres asymétriques, la jeune gymnaste signe ainsi un doublé remarquable pour sa première participation sous les couleurs nationales. Chez les hommes, Adem Cogat est passé tout près de l'or au sol. Avec une note de 12.700, il s'adjuge la médaille d'argent der-

rière le Sud-Africain Daniel McLean, tandis que l'Égyptien Mohamed Afify complète le podium. Une performance solide qui récompense la régularité du gymnaste algérien tout au long de la compétition. Les Algériens ont également brillé sur d'autres agrès masculins, avec la médaille d'argent de Houssein Hamadouche aux anneaux et le bronze de Youcef Semmani au cheval d'arçons, témoignant de la densité et de la compétitivité de l'équipe nationale. Au total, la sélection algérienne senior affiche un bilan remarquable de 11 médailles (quatre en or, quatre en argent et trois en bronze), fruit d'une progression constante et d'une préparation rigoureuse. Ce succès s'inscrit dans la continuité d'un début de compétition déjà fructueux, marqué notamment par le sacre de Kaylia Nemour au concours général et par la médaille d'or historique remportée par l'équipe féminine. Composée de Kaylia Nemour, Djena Laroui, Louna Hamames-Mouallic, Lena

Khenoun et Sihem Hamidi, cette équipe a décroché une première place qui lui ouvre, pour la première fois, les portes des Championnats du monde par équipes.

Chez les juniors, l'Algérie a également brillé. Melissa Djadi a remporté la médaille d'or au saut lors de la troisième journée de compétition. Cette performance s'ajoute aux deux médailles de bronze obtenues par les équipes juniors masculine et féminine, confirmant la relève prometteuse de la gymnastique algérienne.

À la veille de la clôture de cette 19^e édition, consacrée aux finales juniors par agrès, le bilan global de la délégation algérienne est largement positif. L'Algérie confirme non seulement sa domination continentale, mais envoie également des signaux forts en vue des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats du monde 2026 prévus à Rotterdam, aux Pays-Bas.

Synthèse : Azziz.B

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SENIORS (INDIVIDUEL)

L'Algérie sur le toit du judo africain

Le judo algérien a frappé fort aux Championnats d'Afrique seniors 2026 disputés à Nairobi (Kenya), en s'adjugeant la première place au classement général individuel grâce à une belle récolte de neuf médailles, dont quatre en or, une en argent et quatre en bronze.

Les judokas algériens ont dominé les débats sur les tatamis kenyans dès la première journée de compétition, en décrochant cinq podiums, dont trois titres africains, avant de confirmer leur suprématie lors de la seconde journée avec quatre nouvelles médailles.

Les sacres algériens ont été l'œuvre de Kais Moudetere (-66 kg), Driss Messaoud (-73 kg), Yasmine Djellab (-63 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg), ce dernier ayant confirmé son statut de favori en remportant la finale des lourds avec autorité.

La seule médaille d'argent algérienne est revenue à Dyhia Benchallal dans la catégorie des +78 kg, après un beau parcours jusqu'en finale.

Les médailles de bronze ont été glanées par Younes Ben Laribi (-60 kg), Lycia Anaïs Guebli (-52 kg), Abdeslam Belbelhout (-81 kg) et Rayane Benatia (-100 kg).

Au-delà de cette razzia individuelle, l'Algérie a également été sacrée championne d'Afrique par équipes, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, confirmant ainsi le retour au premier plan continental du judo national.

L'Algérie a engagé un total de 18 athlètes dans cette compétition. Les neuf autres judokas se sont contentés de classements honorables, entre la 5^e et la 9^e place. Le rendez-vous de Nairobi a enregistré la participation de 251 athlètes (152 messieurs et 99 dames), représentant 34 pays africains.

R.S

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE DAMES SENIORS

La JS Kabylie sacrée

La JS Kabylie a remporté la 25^e édition de la Coupe d'Algérie (seniors/dames) de football, en battant l'Afak Relizane (1-0), en finale de l'épreuve, disputée samedi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'unique but de cette rencontre, inscrit par Ganouche (70e), a suffi au bonheur des "Canaris", qui conservent leur trophée pour la deuxième année consécutive.

Ce sont en effet les protégées de l'ex-internationale, Naïma Laouadi, qui avaient remporté la précédente édition, disputée en 2025, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, où elles avaient dominé le CF Akbou (3-1).

Ce scénario est la copie conforme de ce qui s'est passé un peu plus tôt dans l'après-midi, en finale des moins de vingt ans, car là encore, c'est la JS Kabylie qui l'avait emporté (1-0), contre cette même équipe de l'Afak Relizane. L'unique but de cette rencontre a été inscrit par Aït Kerriche, à la 59^e minute de jeu, offrant ainsi une double consécration au club du Djurdjrida, dans cette épreuve populaire.

Si la JSK a conservé son titre en Coupe d'Algérie, le club de la Soummam CF Akbou a conservé son titre de champion d'Algérie pour la troisième fois consécutive, après les titres de 2024 et 2025.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST - 28E JOURNÉE)

Suspense relancé pour les barrages et le maintien

La 28^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputée samedi, a relancé le suspense aussi bien dans la course aux deux places de barragistes pour l'accession en Ligue 1 que dans la lutte pour le maintien, à deux journées de l'épilogue.

En haut du tableau, la bataille pour les 2^e et 3^e places qualificatives aux play-offs s'est encore resserrée. L'USM El-Harrach a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'ESM Koléa (2-1), consolidant sa position de dauphin avec 58 points. Les Harrachis profitent notamment du faux pas de l'ASM Oran, battue en déplacement par le WA Mos-

taganem (1-0), et qui recule à la 3^e place avec 55 unités. Derrière, la pression s'accroît avec le retour en force du RC Kouba et du CR Témouchent, désormais co-quatrièmes avec 53 points chacun. Le RC Kouba a assuré l'essentiel face à la JS Tixeratine (2-0), tandis que le CR Témouchent a arraché une précieuse victoire devant le RC Arbaâ (1-0), restant ainsi pleinement en course pour une place sur le podium.

A deux journées de la fin, quatre formations se tiennent en cinq points seulement pour les deux tickets de barragistes, annonçant un sprint final incertain. La 29^e journée s'annonce d'ailleurs décisive avec un choc direct entre l'ASM Oran (3^e, 55

pts) et le RC Kouba (4^e, 53 pts), pendant que l'USM El-Harrach (2^e, 58 pts) se déplacera chez le GC Mascara, et que le CR Témouchent ira défier la JSM Tiarét.

Dans le bas du classement, la lutte pour le maintien reste tout aussi intense. Si l'US Béchar Djedid (14 pts) est déjà condamnée, la situation demeure critique pour le CRB Adrar (19 pts), lourdement battu à domicile par la JSM Tiarét (1-4), ainsi que pour la JS Tixeratine (22 pts), également en position de reléguable.

Après sa défaite, le RC Arbaâ (26 pts), reste sous la menace, tandis que le GC Mascara (30 pts) et le MC Saïda (31 pts), qui se sont neutralisés (1-1), conti-

nent de jouer avec le feu. A l'inverse, certaines équipes comme le WA Mostaganem (35 pts), vainqueur de l'ASMO, ou encore le NA Hussein-Dey (40 pts), qui est allé s'imposer chez la lanterne rouge (2-1), ont réalisé des opérations importantes dans l'optique du maintien.

Enfin, le leader déjà assuré de l'accession, la JS El-Biar, a poursuivi sa marche en avant en dominant le WA Tlemcen (1-0), portant son total à 70 points. A deux journées de terme, si l'identité du promu direct est connue, le suspense reste total pour les places de barragistes et la relégation, promettant une fin de saison haletante dans ce groupe Centre-Ouest.

R.S

International

TUNISIE

Les activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme suspendues pour un mois

Lauréate du prix Nobel de la paix en 2015 aux côtés des autres organisations membre du quartet du dialogue national, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) dit avoir été informée d'un gel de ses activités pour un mois, sans toutefois avoir encore reçu de notification officielle des autorités. Depuis la fin de 2025, près d'une trentaine d'associations ont déjà connu le même sort. Alors que près d'une trentaine d'associations ont vu leurs activités suspendues pour un mois et que 600 font l'objet d'enquêtes depuis la fin de 2025 en Tunisie, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), la plus ancienne en Afrique et dans le monde arabe, connaît à son tour le même sort. Si l'organisation fondée en 1976 affirme dans un communiqué publié tard dans la soirée du vendredi 24 avril n'avoir pas encore reçu, à ce stade, de notification officielle du gouvernement mais simplement des informations concernant le gel de ses activités pour un mois, celle-ci fait savoir aussi que si sa suspension est confirmée, elle contestera cette décision via un recours juridique et qu'elle poursuivra son combat pour les libertés. Officiellement, la décision des autorités de suspendre certaines associations est motivée par la nécessité de régulariser leur situation fiscale et administrative. Mais de nombreuses ONG voient, elles, dans cette mesure une tentative d'intimidation bureaucratique dans un contexte de restriction de l'espace civique en Tunisie.

COLOMBIE

Sept morts dans un attentat à la bombe

Un attentat à la bombe a fait sept morts et 20 blessés dans l'ouest de la Colombie, dans la région du Cauca, a indiqué le gouverneur de cette même région. "Un engin explosif a été déclenché" sur une route de cette traditionnelle zone d'influence des groupes armés, faisant "sept morts parmi les civils et plus de 20 blessés graves", a déclaré sur les réseaux sociaux Octavio Guzman, gouverneur du Cauca. Il a également publié une vidéo montrant les victimes gisant au sol et des véhicules détruits après l'attaque. Sur d'autres vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, d'importants dégâts sont visibles et des témoins assurent que le souffle de l'explosion les a projetés sur plusieurs mètres. Vendredi, un attentat contre une base militaire avait fait un mort à Cali (sud-ouest). Le ministre de la Défense, Pedro Sánchez, a assuré samedi que la présence militaire et policière serait renforcée dans la zone.

NATIONS-UNIES

La RDC est le 5^e pays comptant le plus de déplacés

C'est une note du Centre régional pour l'Europe occidentale, un des bureaux des Nations unies, qui regroupe tous les chiffres des différentes agences onusiennes afin de dresser un bilan. Actuellement, la RDC compte un peu plus de 6,4 millions de déplacés, principalement dans l'est du pays. Un chiffre qui pourrait atteindre les 9 millions de personnes d'ici la fin de cette année 2026 sur les 113 millions d'habitants que compte le pays, prévient le Haut-Commissariat aux réfugiés, si le conflit se poursuit au rythme actuel.

Conséquences : un Congolais sur quatre est en situation d'insuffisance alimentaire et plus de 6 millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë. Un chiffre qui n'a pas diminué depuis 20 ans, précise la note des Nations unies. De plus, quatre femmes par heure meurent actuellement en couches ou de complications liées à la grossesse dans ce pays, qui affiche également l'un des taux de mortalité infantile les



plus élevés au monde. Et ce rapport de l'ONU rappelle le sous-financement de l'aide humanitaire. Les besoins sont estimés à 1,4 milliard de dollars pour 2026. Une somme qui ne permet de cibler que les 7 millions de Congolais les plus vulnérables, alors que 15 millions de personnes ont en réalité besoin d'aide. Pour y faire face, le nouveau patron de la Monusco, la mission

onusienne en République démocratique du Congo, est en ce moment en visite à Goma. Cette ville de l'est du pays est sous le contrôle depuis plus d'un an du groupe armé AFC-M23 soutenu par le Rwanda voisin. Une visite qui s'inscrit dans le cadre des efforts de mise en œuvre du cessez-le-feu.

TCHAD

Huit présidents de partis d'opposition ont été arrêtés à Ndjamena



Huit responsables politiques ont été arrêtés à N'Djamena le samedi 25 avril, sans qu'aucun motif officiel ni mandat d'arrêt ne soit communiqué. Tous appartiennent au Groupe de concertation des acteurs politiques (Gcap), une coalition réunissant partis d'opposition et acteurs de la société civile, dissoute la veille par décision de la Cour suprême. Cette dernière a également déclaré illégales les activités du mouvement sur l'ensemble du territoire tchadien, alors que celui-ci appelait à une marche de protestation prévue le 2 mai. La première interpellation a eu lieu tôt le matin au domicile du professeur Avock-souma Djona Atchéne-mou, président du

parti Les Démocrates, arrêté avec son épouse. Informés, plusieurs autres dirigeants du Gcap se sont rassemblés au siège du Parti africain pour la paix et la justice sociale, où sept d'entre eux ont été arrêtés à leur tour. Selon le porte-parole Hissen Abdoulaye, les forces de sécurité ont également vandalisé les lieux. Parmi les personnes interpellées figurent des figures importantes de l'opposition. Conduits à la police judiciaire, ils restent privés d'assistance juridique et ignorent les raisons de leur arrestation. Malgré la gravité de la situation, les autorités n'ont pas encore réagi officiellement.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Médiation en cours, mais le spectre d'une escalade demeure

Malgré des divergences persistantes, les efforts de médiation pour mettre fin au conflit entre l'Iran et les États-Unis connaissent une intense activité diplomatique dans plusieurs capitales, alors que la trêve fragile et le blocus maritime imposé à Téhéran risquent de déboucher à nouveau sur une confrontation militaire.

Dans ce contexte tendu, le président iranien Masoud Pezeshkian a dénoncé, lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, la politique américaine qu'il juge contradictoire. Selon lui, le durcissement des sanctions et des restrictions constitue un « obstacle sérieux » à toute avancée diplomatique. D'après des sources proches du dossier, le président iranien a exprimé son mécontentement face à une stratégie américaine mêlant appels au dialogue et pressions accrues, estimant quelle « sape la confiance mutuelle ».

Pezeshkian a également souligné que le maintien du blocus maritime contredit les déclarations en faveur d'une solution politique, alimentant ainsi la méfiance tant au sein de la population que des responsables iraniens. Il a évoqué un scepticisme grandissant à Téhéran quant aux intentions réelles de Washington, certains voyant une possible manœuvre précédant une nouvelle escalade militaire.

Cet échange, qui a duré près de cinquante minutes, intervient dans un climat régional particulièrement tendu. Il fait suite à la visite du ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, à Islamabad, où il a mené des discussions qualifiées de « très fructueuses » avec les autorités pakistanaises. Parallèlement, le président américain Donald Trump a annoncé l'annulation d'une visite de ses émissaires au Pakistan, initialement prévue pour des discussions avec



des représentants iraniens. De son côté, Shehbaz Sharif a réaffirmé la volonté de son pays de jouer un rôle de médiateur « sincère et engagé » afin de favoriser la paix et la stabilité dans la région. Il a salué la poursuite des échanges avec Téhéran, notamment à travers la récente visite de la délégation conduite par Araghchi.

Sur le plan interne, plusieurs responsables iraniens ont affiché une ligne ferme. Abbas Babazadeh, membre du bureau du Parlement, a indiqué que Téhéran avait refusé une proposition américaine pour un second cycle de négociations à Islamabad, estimant que Washington n'était pas disposé à reconnaître les intérêts iraniens. Il a par ailleurs affirmé que les États-Unis et Israël

avaient échoué à modifier le rapport de force depuis le début du conflit. Dans le même esprit, les autorités iraniennes ont insisté sur la cohésion interne et leur soutien total à l'équipe de négociation, dénonçant des tentatives de déstabilisation et de pression médiatique visant certains responsables politiques.

Sur le plan stratégique, le président de la commission de la sécurité nationale du Parlement iranien, Ebrahim Azizi, a annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif de navigation dans le détroit d'Ormuz, précisant que les navires devront désormais s'acquitter de droits de passage. Une décision présentée comme un levier supplémentaire de la puissance iranienne dans

cette zone clé pour le commerce mondial de l'énergie. Par ailleurs, plusieurs figures politiques et militaires iraniennes ont adopté un ton résolument offensif. Mohsen Rezaei, membre du Conseil de discernement, a évoqué la « résistance » de l'Iran face aux États-Unis, tandis que le général Mohammad Jafar Assadi a mis en garde contre toute nouvelle attaque, promettant une riposte « plus sévère » en cas d'escalade.

Ce climat de fermeté et de défiance illustre la complexité des efforts de médiation en cours. Alors que les initiatives diplomatiques se multiplient, l'équilibre demeure précaire, et la perspective d'un règlement durable du conflit reste incertaine.

R.I

MALI

Le ministre de la Défense tué dans une vague d'attaques

Le Mali est confronté à une nouvelle flambée de violences d'une ampleur inédite, marquée par la mort du ministre de la Défense et la multiplication d'attaques coordonnées à travers le pays. Selon plusieurs sources concordantes, dont des médias internationaux, le ministre Sadio Camara a été tué samedi 25 avril dans une attaque au camion piégé visant son domicile à Kati, près de Bamako.

L'attaque, attribuée à des groupes jihadistes, a également fait plusieurs victimes parmi ses proches et son entourage. Grièvement blessé et évacué en urgence, le ministre n'avait plus donné signe de vie avant que sa mort ne soit confirmée dimanche. Cet événement marque un tournant dans la crise sécuritaire que traverse le pays. Ces attaques s'inscrivent dans une offensive coordonnée revendiquée par le Groupe de

soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim), affilié à al-Qaïda, en collaboration avec le Front de libération de l'Azawad (FLA), mouvement séparatiste touareg. Les assauts ont visé plusieurs positions stratégiques de la junte au pouvoir, notamment dans le nord et le centre du pays.

Parmi les principales cibles figurent les villes de Kidal, Gao, Sévaré, Mopti et Kati, ainsi que la périphérie de la capitale Bamako. A Kidal, bastion historique des groupes armés, les combats ont repris intensément dimanche entre la rébellion touareg, soutenue par des jihadistes, et l'armée malienne appuyée par des éléments russes du groupe Africa Corps.

Le FLA affirme avoir pris le contrôle de la ville après des violents affrontements et assure vouloir déloger les derniers combattants russes retranchés dans un camp militaire. Des

sources locales confirment une reprise des combats dès les premières heures de la journée. Parallèlement, la situation s'est également dégradée à Kati, fief de la junte au pouvoir depuis 2020. Des habitants rapportent des combats intenses dans plusieurs quartiers, avec des échanges de tirs nourris et l'intervention de l'aviation militaire. Les jihadistes auraient progressé jusqu'aux hauteurs surplombant la ville, accentuant la pression sur les forces gouvernementales.

Le chef de la junte, Assimi Goïta, a été évacué de sa résidence à Kati après une attaque visant le site. Depuis, il ne s'est pas exprimé publiquement, alimentant les interrogations sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire.

Face à cette escalade, la communauté internationale s'inquiète. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a

condamné avec fermeté ces attaques et appelé à une réponse internationale coordonnée pour faire face à la menace croissante du terrorisme au Sahel. Il a également insisté sur la nécessité de répondre aux besoins humanitaires urgents générés par cette nouvelle crise. Cette offensive simultanée dans plusieurs régions illustre la capacité des groupes armés à frapper au cœur du dispositif sécuritaire malien. Elle met en lumière la fragilité persistante de l'État face à une insécurité chronique, malgré le soutien de partenaires militaires étrangers.

Alors que les combats se poursuivent à Kidal et Kati, l'avenir sécuritaire du Mali apparaît plus incertain que jamais, avec le risque d'un élargissement du conflit et d'une déstabilisation accrue de l'ensemble de la région sahélienne.

R.I

SUD DU LIBAN

La trêve mise à mal par de nouvelles frappes sionistes

Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 17 avril, le sud du Liban a de nouveau été la cible d'intenses frappes israéliennes, illustrant la fragilité de la trêve entre Israël et le Hezbollah pro-iranien. Dimanche, selon un média d'État libanais, l'aviation israélienne a mené plusieurs raids après avoir appelé à l'évacuation de sept localités, dont Kfar Tibnit, où une frappe a fait des victimes, d'après l'agence nationale Ani.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les chasseurs-bombardiers israéliens ont survolé en continu le territoire libanais, frappant une douzaine de localités dans le sud du pays. Ces opérations, lancées à la suite d'une décision du Premier ministre Benjamin Netanyahu d'intensifier les attaques, se sont poursuivies jusqu'à l'aube. Certaines zones ont été visées à plusieurs reprises, tandis que l'artillerie israélienne bombardait également des villages situés au nord de la « zone tampon » de 600 km² établie par Israël en territoire libanais.

En parallèle, le Hezbollah a revendiqué une attaque de drones kamikazes contre des troupes israéliennes dans le sud du Liban, confirmant que, malgré l'existence formelle d'une trêve, les combats se poursuivent sur le terrain. Les opérations de destruction d'infrastructures civiles et publiques continuent également dans la zone tampon, où des bâtiments résidentiels, des écoles et d'autres installations sont systématiquement rasées à l'aide d'explosifs ou d'engins lourds. Une explosion particulièrement puissante survenue dans la localité de Khiyam, à l'extrême sud-est, a été entendue jusqu'à Saïda, à une cinquantaine de kilomètres.

Cette escalade intervient alors que le président américain Donald Trump a annoncé la prolongation du cessez-le-feu pour trois semaines supplémentaires. Avant cette décision, le gouvernement israélien semblait vouloir reproduire le scénario de l'après-guerre de novembre 2024, en conservant une liberté d'action militaire au Liban. Toutefois, cette stratégie se heurte désormais à une nouvelle posture du Hezbollah, qui affirme répondre systématiquement à chaque violation, après avoir reconstitué ses capacités. Cette évolution alimente frustration et colère en Israël, notamment dans le nord du pays, où les localités de Galilée restent sous tension. Le fossé se creuse entre les déclarations officielles et la réalité sécuritaire, suscitant des critiques croissantes au sein de la population. Des responsables locaux, comme le chef du conseil régional de Mateh Asher, ont dénoncé un « cessez-le-feu illusoire », évoquant une situation marquée par la poursuite des tirs et une insécurité persistante qui perturbe la vie quotidienne.

Face à cette pression interne, Benjamin Netanyahu a ordonné des frappes « puissantes » contre le Hezbollah, dans le but de restaurer la dissuasion. Mais le Premier ministre doit composer avec des contraintes extérieures, notamment la position de Washington, qui privilégie un apaisement temporaire dans l'attente d'évolutions sur le dossier iranien. Pris entre ces pressions contradictoires, l'exécutif israélien tente de maintenir un équilibre fragile, alors que certains observateurs estiment qu'un éventuel échec des discussions diplomatiques en cours pourrait ouvrir la voie à une reprise plus large des hostilités, tant sur le front libanais qu'iranien.

Dans le même temps, des analystes soulignent les limites de l'approche militaire. Le chercheur israélien Michael Milshtein estime que l'idée de neutraliser durablement des acteurs comme le Hezbollah reste illusoire, rappelant que ces conflits s'inscrivent dans une dynamique de long terme.

Parallèlement, certaines pistes diplomatiques émergent. Selon le commentateur militaire Ron Ben Yishai, une coordination entre Israël, les États-Unis et l'Arabie saoudite viserait à affaiblir le Hezbollah via un processus politique, incluant d'éventuelles négociations de paix et une normalisation entre Israël et le Liban. Une telle démarche pourrait, à terme, priver le mouvement de sa légitimité militaire, mais elle supposerait des concessions sensibles de la part d'Israël. En attendant, la prolongation de la trêve semble s'inscrire dans la continuité de celle de 2024, durant laquelle les hostilités n'avaient jamais réellement cessé. Cette fois encore, le Hezbollah paraît déterminé à répondre coup pour coup, laissant planer l'incertitude sur l'évolution d'un conflit toujours susceptible de basculer dans une nouvelle phase d'escalade.

R.I

TÉLÉ

VISION



france 2 **Meurtres au paradis**

21h10



L'inspecteur Neville Parker, originaire de Manchester, est envoyé sur l'île ensoleillée de Sainte-Marie, aux Caraïbes, pour prendre la relève de Jack Mooney, parti s'occuper de sa fille.

RMC
STORY

Lucifer



21h10

Lassé de son rôle de Seigneur des Enfers, Lucifer Morningstar décide de quitter son royaume pour s'installer à Los Angeles.

gulli

Divergente 2 : l'insurrection

21h05



Dans un Chicago ravagé par le chaos et la désobéissance, la situation se complique lorsque Jeanine Matthews fait des Divergents des cibles désignées, les accusant d'être responsables de l'instabilité de la société.

CANAL+

Paris Police 1910

21h09



Marquerite Steinheil est retrouvée ligotée dans son lit, son mari et sa mère sont morts, assassinés dans la pièce d'à côté. Confiée à l'inspecteur Jouin, l'enquête est menée rapidement et Meg devient la principale suspecte.

TF1 SÉRIES FILMS

Shrek 4 : il était une fin



21h10

Shrek, l'ogre vert légendaire, devrait être au comble du bonheur : installé dans son marais avec Fiona, sa bien-aimée, et leurs trois petits ogrelets, il a tout pour être un père et un mari comblé.

C STAR

Chicago Fire

21h10



À la caserne 51 de Chicago, la tension est palpable alors que les membres de l'équipe découvrent les nouvelles affectations imposées par le chef Anderson.

TMC

Ant-Man et La Guêpe

21h25



Depuis que Scott Lang est parvenu à revenir vivant du royaume quantique, Hank Pym évoque avec sa fille la possibilité de ramener leur épouse et mère, Janet, perdue depuis trente ans dans cet univers microscopique.

Vivement critiquée : Reese Witherspoon clarifie ses propos sur l'IA



Reese Witherspoon a suscité une petite controverse après avoir révélé qu'elle souhaitait voir comment l'être humain pouvait collaborer avec l'intelligence artificielle dorénavant.

De nombreux internautes se sont indignés face à ces propos, accusant la star de vouloir normaliser un outil qui pourrait nuire à l'environnement et au cinéma.

Depuis, la star a tenu à expliquer sa position face à l'essor des nouvelles technologies.

"Je suppose que ma publication sur l'IA a fait parler les gens" a déclaré la star sur Instagram. "Pour être claire, personne ne me paie pour parler de ça. Je suis juste une personne curieuse. Mes enfants découvrent les outils d'IA, je connais beaucoup de fondateurs qui s'adonnent au codage, et j'entends parler de gens qui utilisent l'IA dans TOUS les secteurs d'activité."

Elle ajoute : "Mais je veux reconnaître les inquiétudes des gens, elles sont légitimes. Je suis consciente de l'impact que cela pourrait avoir sur l'emploi dans tant de secteurs. Je comprends les préoccupations environnementales. Je me soucie profondément des communautés locales. Et j'ai des inquiétudes concernant l'IA générale imminente." L'actrice a insisté sur le fait qu'elle ne veut pas voir l'IA remplacer les êtres humains.

"Je ne crois pas que les ordinateurs devraient remplacer l'humanité" a poursuivi la star. "J'ai l'intention d'apprendre autant que possible afin de m'informer sur cette révolution technologique. Si vous voulez apprendre avec moi, super, allons-y ! Si vous ne le souhaitez pas, ce n'est pas grave non plus."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Oran : Des Journées nationales pour la photographie patrimoniale

Les premières Journées nationales de la photographie patrimoniale du costume traditionnel algérien ont été inaugurées, samedi soir à la galerie d'art " Mekki Abderrahmane " de la Maison de la culture " Zeddour Brahim Elkacem " à Oran, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine. Cette exposition, organisée sur trois jours à l'initiative de la Maison de la culture, en coordination avec le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel (Tlemcen), le groupe photographique " Passion Photo " et l'association " Miftah El Kheir ", regroupe 31 photographies mettant en valeur la diversité des costumes traditionnels algériens, tant masculins que féminins, issus de différentes wilayas du pays. Parmi les tenues féminines exposées figurent notamment la " Chedda tlemcénienne ", la " Blouse oranaise ", la " Blouse du Bey ", le " Haïk " et la " Melhfa nailie ", ainsi que des habits traditionnels d'Alger, de Kabylie, du Sahara et d'autres régions. L'exposition comprend également des modèles de vêtements traditionnels masculins, tels que le " Burnous ", le " Sarouel arabe ", le " Chemlal " (houaq et chad), la " Kachabia ", l' " Abaya ", la " Djellaba " et le vêtement saharien " Deraa ". En marge de cette manifestation, une exposition consacrée aux costumes traditionnels oranais a été organisée à l'initiative de l'association " Miftah El Kheir ".

R.C

Bordj Bou Arreridj : Des Journées pour le chant révolutionnaire populaire

Le coup d'envoi des Journées de Bordj Bou Arreridj du chant révolutionnaire populaire a été donné, samedi après-midi à la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf de la capitale des Biban.

Cette manifestation, inscrite au programme culturel de célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), vise à valoriser la chanson populaire révolutionnaire, considérée comme un élément essentiel de la mémoire nationale et un moyen d'exprimer les épopées de la lutte de libération nationale tout en consolidant les valeurs nationale.

Ces journées qui se poursuivront jusqu'à lundi, réunissent une pléiade d'artistes, tels qu'Abderrachid Merniz et Samir Delih, ainsi que des groupes artistiques traditionnels parmi lesquels " Bendou Arris ", de Batna, " Al-Bassair " de la commune de Medjana (Bordj Bou Arreridj) et la chorale de la direction générale de la Protection civile.

Également, cet événement constitue une occasion de mettre en valeur les talents créatifs dans le domaine de la chanson populaire à caractère révolutionnaire, de renforcer la communication entre les générations, ainsi que de consolider les valeurs nationales liées à l'histoire de la lutte algérienne.

La cérémonie d'ouverture de ces journées a vu la présence d'artistes et de passionnés du patrimoine culturel, ainsi qu'un grand nombre de citoyens, dans une ambiance où la mémoire de la Révolution et l'esprit d'authenticité étaient omniprésents.

Cette manifestation culturelle est organisée par l'Association Martyr Mostefa Ben-Boulaid en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins.

R.C

Médéa : Le tapis traditionnel de Chellalet El-Adhaoura à l'honneur

Le tapis traditionnel de Chellalet El-Adhaoura, à l'est de Médéa, est à l'honneur d'une exposition organisée samedi, au niveau de cette commune rurale à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine, sous le slogan " un patrimoine à préserver, un avenir à tisser ". Initiée par la direction de la Culture et des Arts, avec le concours des secteurs du tourisme et de l'artisanat et de l'association culturelle locale " El-Bahdja ", cette manifestation met en avant un savoir-faire ancestral en matière de tissage de tapis qui a fait pendant de longues années la fierté de cette région agro-pastorale. Une exposition d'une gamme variée de tapis traditionnels confectionnés par des femmes de la région est accessible au public au complexe sportif de la commune de Chellalet El-Adhaoura. Le public aura l'opportunité de découvrir les différentes étapes de conception d'un tapis traditionnel et les outils utilisés par les tisseuses, à savoir le métier à tisser en bois, le fuseau qui est un objet sur lequel est enroulé le fil en laine, le carde, une sorte de peigne métallique garni de pointes inclinées servant à serrer les fils entre eux, ainsi que les pelotes de laines de multiples couleurs.

La manifestation " un patrimoine à préserver, un avenir à tisser " vise à redonner vie à un métier ancestral qui était enraciné dans cette région avant d'être délaissé faute de relève.

R.C

MOIS DU PATRIMOINE 2026

Forte affluence des visiteurs à "La Citadelle d'Alger" dans la Casbah

La Citadelle d'Alger, appelée aussi " Dar El-Soltane ", connaît depuis le début des activités du Mois du Patrimoine une forte affluence de visiteurs algériens et étrangers, qui s'y rendent chaque jour, pour découvrir ce monument historique et archéologique perché sur les hauteurs de la Casbah d'Alger. Placé sous la tutelle de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC) relevant du ministère de la Culture et des Arts, ce lieu baigne dans une atmosphère touristique dynamique et vibrante. Il accueille quotidiennement un nombre important de visiteurs algériens venus de différentes wilayas du pays, voire aussi des étrangers, tous âges confondus, animés par le désir de découvrir l'histoire et les spécificités architecturales ainsi que les événements historiques de cet édifice ancestral.

La visite de la Citadelle d'Alger, nichée dans les hauteurs de la Casbah à 118 mètres au-dessus du niveau de la mer, est incontournable dans le circuit touristique et historique de la Casbah d'Alger, avec ses multiples sites, notamment la basse Casbah, réputée pour ses sites de l'époque ottomane tels que la Mosquée " Ketchaoua ", les musées avoisinants, ainsi que les Ksours, Douirettes et autres édifices, le tout accompagné de guides touristiques.

Située dans le périmètre du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, la Citadelle d'Alger, se distingue par la splendeur de son architecture mêlant palais, mosquées, remparts et autres édifices historiques dont les premiers remontent au XVI^e siècle. Depuis l'achèvement des travaux de restauration et de réhabilitation d'importantes parties du site, elle s'est imposée comme une destination de choix pour les touristes.

Des visites guidées sont également organisées au profit des étudiants universitaires, notamment des Instituts d'histoire, d'archéologie et d'architecture, et ce tout au long de la semaine, avec un pic de fréquentation observé les week-ends et durant les vacances scolaires.



Des spécialistes du patrimoine relevant de la Citadelle d'Alger fournissent des explications détaillées aux visiteurs sur la Casbah en général et sur les différents composantes de la Citadelle en particulier, dont la mosquée du Dey, Dar El Baroud et le quartier des janissaires, et ce à travers deux grandes maquettes : l'une met en relief les monuments historiques, religieux et archéologiques de la Casbah et l'autre dédiée à la Citadelle avec l'ensemble de ses espaces.

Le site accueille également de manière régulière des élèves des établissements scolaires de différents cycles et wilayas, ainsi que des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA) et des associations culturelles spécialisées dans la protection du patrimoine culturel algé-

rien. S'étendant sur une superficie d'un hectare et demi, la Citadelle d'Alger demeure l'un des monuments civilisationnels les plus emblématiques de la Casbah, outre sa grande symbolique historique. Edifiée entre 1516 et 1591 sous l'impulsion des frères Barberousse, elle est devenue, en 1818, le siège de la Régence d'Alger.

Après l'occupation française de l'Algérie en 1830, la Citadelle d'Alger a été prise par les troupes coloniales qui en ont dégradé et altéré de nombreux éléments architecturaux, à l'instar du reste de la Casbah, notamment la Basse-Casbah. Les autorités coloniales en avaient également fait leur quartier général et un casernement, en y érigeant diverses structures militaires.

R.C

Edition : Khalil Beneddine publie "La voix d'un moudjahid des montagnes du sud oranais"

Un nouvel ouvrage est apparu à El-Bayadh intitulé " La voix d'un moudjahid des montagnes du sud oranais " de l'écrivain et journaliste Khalil Beneddine, retraçant le parcours du moudjahid Khalil Mohamed en mettant en lumière des étapes importantes de la lutte armée durant la glorieuse Guerre de libération nationale dans la zone 3 de la wilaya V historique.

Ce nouvel ouvrage de 164 pages, publié par les éditions Dar El-Ikhlass wa Essaouab, relate plusieurs moments marquants de l'histoire de la région et documente des événements qui s'y sont déroulés pendant la Guerre de libération nationale. Il s'ap-

puie sur des témoignages vivants restituant la mémoire et le parcours du moudjahid Khalil Mohamed, originaire de la wilaya d'El Bayadh, qui a contribué par ses sacrifices à forger l'épopée de l'indépendance, animé par sa foi en la patrie et son combat contre le colonialisme. Le journaliste Khalil Beneddine estime que cet ouvrage constitue une contribution individuelle à l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération algérienne, soulignant l'importance de recueillir et de documenter les témoignages des moudjahidine sur ce qu'ils ont vécu durant cette période. Le livre comprend également un ensemble de témoignages directs racontés par

le moudjahid Khalil Mohamed, issu d'une famille révolutionnaire connue, ainsi que des photos historiques mettant en lumière plusieurs héros de la Révolution originaires de la région et d'autres moudjahidine de la Révolution de Novembre. Il contient aussi des images de sites historiques ayant été le théâtre de batailles héroïques de l'Armée de libération nationale, comme la bataille de Ksel (17-18 avril 1958).

L'auteur entame son ouvrage par une présentation de la ville d'El-Bayadh, avant d'aborder l'histoire de la résistance populaire des Ouled Sidi-Cheikh et la révolte du Cheikh Boutâama, puis la période de l'activité poli-

tique avant le déclenchement de la Révolution, ainsi que ses débuts dans la région et ses principaux dirigeants.

Il évoque également la tribu des Ouled Moumen, dont est issu le moudjahid Khalil Mohamed, né en 1939 dans la région de Ghassoul. Il retrace ensuite son parcours militant avant la Révolution et après son engagement dans celle-ci, mettant en lumière plusieurs batailles et étapes historiques telles que les batailles de Djebel Ksel, Tamda, El Khenag Lakhdar, El Ktifa, Dakhlet Reguioua, Makna, ainsi que des attaques contre des casernes coloniales.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

La Chine met en orbite un satellite pakistanais

La Chine a lancé samedi un satellite pakistanais depuis le Centre de lancement de satellites de Taiyuan, dans la province chinoise du Shanxi (nord). Le satellite, baptisé PRSC-EO3, a été acheminé à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-6 qui l'a placé en orbite. Il s'agit de la 640e mission de la série de fusées porteuses chinoises Longue Marche.

M'SILA

Saisie de plus de 49 000 comprimés psychotropes

Une brigade polyvalente des douanes de M'sila, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Bordj Bou Arréridj, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, a réussi à déjouer une tentative de contrebande de 49 300 comprimés psychotropes d'origine étrangère, selon un communiqué publié, hier, par cette institution. Le communiqué a précisé que l'opération

a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état du transport d'une quantité de substances psychotropes à travers le territoire de compétence. La marchandise a été découverte soigneusement dissimulée dans des boîtes de foin à bord d'un camion. La quantité saisie ainsi que le moyen de transport ont été confisqués, et le contrevenant a été arrêté puis présenté devant les juridictions compétentes, a ajouté la même source. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de terrain, démontre l'efficacité de la coordination opérationnelle et la vigilance des agents dans la lutte contre la contrebande et la protection de la société, a conclu le communiqué.

LA NATION

Lundi 27 Avril 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:43	13:10	16:29	19:49	20:53

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	22
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	21	Oran	☀️	23

TECHNOLOGIES

Microsoft va investir 18 milliards de dollars en Australie

Microsoft va investir 18 milliards de dollars en Australie au cours des trois prochaines années dans des supercalculateurs pour l'intelligence artificielle et la cybersécurité, a annoncé le géant américain jeudi. Il s'agit du "plus grand" investissement jamais réalisé dans le pays par le géant technologique, a indiqué son patron Satya Nadella, après un investissement de 3 milliards de dollars en 2023 dédié

à la construction de data centers en Australie. "L'Australie a une formidable opportunité de transformer l'IA en véritable croissance économique et en bénéfices pour la société", a souligné Satya Nadella en visite en Australie, dans le cadre d'une tournée mondiale visant à promouvoir les solutions IA de Microsoft.

Avec un vaste potentiel pour les énergies renouvelables et d'immenses zones inhabitées, l'Australie se positionne comme un site attractif pour les centres de données très énergivores nécessaires au fonctionnement de l'IA. L'investissement de Microsoft vise à moderniser les supercalculateurs utilisés pour traiter d'immenses quantités de données pour le développement de l'intelligence artificielle.

FINALE DE LA COMPÉTITION INTER-LYCÉES POUR LA SAISON 2025-2026

Victoire du lycée des mathématiques de Kouba

La finale de la compétition inter-lycées pour la saison 2025-2026 s'est clôturée par la victoire du lycée national des mathématiques "Mohand-Mokhabil" de Kouba (Alger) face à l'Ecole des cadets de la Nation "Chahid Zemit Hamoud" de Blida. La finale de la compétition inter-lycées, organisée à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïf", s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, du conseiller du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Nasreddine Bentifour et du conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel

Sidi Said, ainsi que des membres du Gouvernement. Dans son allocution de clôture, M. Sadaoui a salué "la détermination des candidats en compétition et leur attachement à remporter la victoire". Il a estimé que la relance de cette compétition "réflète les contours d'une stratégie nationale ambitieuse pour concrétiser un modèle éducatif moderne, basé sur la qualité, la créativité et l'ouverture, à travers l'évaluation des capacités des élèves et la valorisation de leurs talents". Il a souligné, en outre, l'attachement du secteur à soutenir et à renforcer, à travers ce genre de compétitions, la participation des élèves aux compétitions scientifiques internationales, à l'instar des Olympiades des mathématiques.

HISTOIRE

Commémoration du 68e anniversaire de la grande bataille de Souk Ahras



La wilaya de Souk Ahras a commémoré, hier, le 68e anniversaire de la grande bataille de Souk Ahras, qui s'est déroulée à Oued Chouk, dans la commune de Zaarouria, le 26 avril 1958. Elle est considérée comme l'une des plus grandes batailles héroïques menées par l'Armée de libération nationale durant la glorieuse Révolution de libération. Le wali, Abdelkrim Zennat, accompagné des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire ainsi que de nombreux citoyens, s'est rendu au cimetière des martyrs de la commune de Souk Ahras, où le drapeau national a été hissé, l'hymne national exécuté et la Fatiha récitée à la mémoire des valeureux martyrs.

À cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines, Larbi Oudhainia, a présenté un résumé de la bataille qui a duré une semaine. Il a souli-

gné qu'elle avait éclaté après une tentative de colonisateur français de tendre des embuscades à un convoi de moudjahidine transportant des armes et des munitions, parti de Souk El Arbaâ (Tunisie) pour franchir la ligne électrifiée "Morice" et se diriger vers l'est du pays. Les forces françaises avaient alors déployé leurs troupes dans les zones montagneuses que devaient traverser les combattants, notamment à proximité des montagnes d'Oued Chouk (Souk Ahras), principal théâtre de cette bataille. Il a ajouté que les forces françaises avaient mobilisé pour cette bataille sept régiments ainsi qu'un bataillon de la Légion étrangère, totalisant plus de 4 000 soldats. La bataille a vu la participation du 4e régiment de l'Armée de libération nationale, dirigé par le défunt moudjahid Mohamed Lakhdar Sirine, composé de 1 100 à 1 200 combattants, ainsi que des unités venues de Tunisie

pour approvisionner les wilayas de l'intérieur en armes. Parmi celles-ci figuraient un bataillon de la région de Taher (Jijel) sous le commandement de Youcef Bouadjili (135 combattants), un bataillon de Mila dirigé par Abdallah Pacha (135 combattants), un bataillon de la région de Skikda sous la conduite de Mohamed Yessaad (125 combattants), ainsi que trois bataillons de la wilaya 3 historique et deux de la wilaya 2 historique. La bataille a fait 639 martyrs parmi les moudjahidines, selon le même intervenant, qui a souligné que les forces françaises y ont subi de lourdes pertes. Environ 300 soldats français ont été tués, parmi lesquels des officiers et commandants des troupes parachutistes, dont le capitaine Beaumont, tué au mont « Lemouaguen », dans la région de « Dkama », relevant aujourd'hui de la commune de Hanancha, selon la même source.

IMPÔTS

Les adresses du portail "Jibayatic" mise à jour

Les adresses du portail des services numériques "Jibayatic" et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour et seront opérationnelles depuis hier, a annoncé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. "La Direction générale des Impôts porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que les adresses du portail des services numériques "Jibayatic" et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour, comme suit : Portail des services numériques "Jibayatic": jibayatic.mf.gov.dz, Plate-

forme numérique d'identification fiscale à distance: nifenligne.mf.gov.dz", a précisé la DGI. Les nouvelles adresses "seront opérationnelles et obligatoires à compter de ce dimanche 26 avril 2026", a ajouté la DGI, soulignant que "tous les concernés sont tenus de les utiliser exclusivement étant donné qu'elles relèvent du domaine officiel du ministère des Finances". Cette mise à jour vise à "améliorer la qualité des services numériques proposés et à renforcer les conditions d'accès, pour une sécurité et une fiabilité renforcées", lit-on dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un mort et 259 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 259 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djinet sont intervenus pour le repêchage d'un homme âgé de 34 ans, noyé dans une mare d'eau au lieu-dit Adissi, commune de Bordj El Haouas, a ajouté la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont procédé à l'extinction d'un

incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la commune de Bir-touta, causant des gênes respiratoires à 4 personnes. Concernant les intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas, les équipes de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 2 personnes coincées dans un véhicule à Ain-Témouchent et au déchargement d'un camion et d'une motocyclette à El-Bayadh. Dans le même contexte, 34 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans plusieurs wilayas, a conclu le bilan.